

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 7 décembre 2020, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Sylvie Lévesque      M. François Beaumont  
                         Mme Michelle Payette      M. Arnold Holmes  
                         Mme Kim Bernatchez      M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2020-RAG-6260

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

#### **6. Varia**

- 6.1 Rapport de la mairesse
- 6.2 Patinoire
- 6.3 Abri Tempo
- 6.4 Demande au ministère des Transports pour Route 105

Adoptée.

2020-RAG-6261

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2020**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2020 tel que présenté.

Adoptée.

2020-RAG-6262

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 30 981.92 \$ et la liste des comptes payés au montant de 23 646.52 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 2 décembre 2020 au montant de 11 493.66 \$.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 30 novembre 2020**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 73 965.66 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 2 960.19 \$.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire au 30 novembre 2020.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **État de revenus et dépenses et état comparatif**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour novembre 2020 ainsi qu'un état comparatif au 31 octobre 2020.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Rapport des permis émis**

Présentation du rapport des permis émis pour novembre 2020.

2020-RAG-6263

#### **DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE LOI C-213 – LOI ÉDICTANT LA LOI CANADIENNE SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENTS**

CONSIDÉRANT QU'UN projet de loi a été déposé afin que tous les canadiens puissent avoir accès à une assurance médicaments;

CONSIDÉRANT QU'au cour de la dernière année, un Canadien sur quatre (4) a dû renoncer à se procurer ou à renouveler un médicament d'ordonnance en raison du coût ou bien n'a pas respecté la posologie recommandée pour que ses médicaments lui durent plus longtemps, par manque de moyens financiers;

CONSIDÉRANT QUE même les personnes bénéficiant d'une couverture privée voient les avantages offerts par leur employeur diminuer, une tendance qui s'est accélérée en raison des répercussions économiques de la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'appuyer le projet de Loi C-213 en signant la pétition électronique. La directrice générale Annie Pelletier s'occupera de faire la signature au nom du conseil de Bois-Franc.

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Budget 2021 et choix de la date pour le dépôt**

La directrice présente deux versions du budget et demande au conseil lequel des deux scénarios ils veulent et si ceux-ci ont quelque chose qu'il aimerait ajouter pour un projet ou autres. Suite au choix de version faite par le conseil, la date de dépôt prévu pour le budget 2021 sera le mercredi 16 décembre 2020.

2020-RAG-6264

### **ADHÉSION AU REGROUPEMENT POUR LA PROTECTION DE L'EAU DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Le conseiller François Beaumont propose et il est résolu de renouveler notre abonnement au regroupement pour 2021 au coût de 250 \$.

Adoptée.

La mairesse demande si le vote est unanime :

OUI : François Beaumont, Michelle Payette, Philippe St-Jacques et Sylvie Lévesque

NON : Arnold Holmes et Kim Bernatchez

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2020-RAG-6265

### **APPUI À LA MRCVG - DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - BUDGET ALLOUÉ AUX ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE PATROUILLES NAUTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau jouit de plus de 3200 cours d'eau sur son territoire, attirant de nombreux plaisanciers chaque été;

CONSIDÉRANT QU'EN raison de la pandémie de la COVID-19, la Vallée-de-la-Gatineau a constaté une augmentation marquée du nombre d'embarcations nautiques sur les lacs de son territoire au cours de la saison estivale 2020, les résidents de la MRC et les touristes ayant favorisé les vacances au Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette augmentation a eu des retombées positives pour l'industrie touristique val-gatinoise, mais que des incidents nautiques ont toutefois été dénombrés malgré les efforts déployés et une présence accrue des patrouilleurs de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage constaté à l'été 2020 est à prévoir pour 2021 et qu'il est primordial que des activités supplémentaires de prévention et de patrouilles nautiques soient mises en place, pour éviter les accidents et incidents avec blessés et décès;

CONSIDÉRANT QUE ces activités pourraient être réalisées sur les plans d'eau, mais également aux rampes de mises à l'eau afin de sensibiliser les plaisanciers à la sécurité nautiques : port de la veste de flottaison, consommation de boissons alcoolisées, équipements de sécurité requis;

CONSIDÉRANT QUE ces moyens de prévention permettraient de sensibiliser les utilisateurs et ainsi éviter toute situation déplorable;  
CONSIDÉRANT QU'il pourrait notamment être intéressant de prévoir l'embauche de cadets supplémentaires dédiés uniquement à ces fins;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de Sécurité publique à l'occasion de la rencontre tenue le 21 octobre 2020 dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'appuyer la MRC dans sa demande à la Sûreté du Québec d'augmenter le budget alloué aux activités de prévention et de patrouilles nautiques pour la saison estivale 2021.

Adoptée.

2020-RAG-6266

**ATTESTATION DE LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET DES COÛTS VÉRIDIQUES POUR LE TECQ 2019-2023**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de travaux version no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée.

2020-RAG-6267

**ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2020**

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des réunions 2021 comme suit :

Lundi 11 janvier 2021  
 Lundi 1<sup>er</sup> février 2021  
 Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021  
 Mardi 6 avril 2021  
 Lundi 3 mai 2021  
 Lundi 7 juin 2021  
 Lundi 5 juillet 2021  
 Lundi 9 août 2021  
 Mardi 7 septembre 2021  
 Lundi 4 octobre 2021  
 Lundi 15 novembre 2021  
 Lundi 6 décembre 2021

Adoptée.

2020-RAG-6268

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Dufresne, Hébert Comeau (Rino Soucy) arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau pour l'année 2021 au montant de 400 \$.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2020-RAG-6269

**FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que le bureau municipal soit fermé du 21 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclusivement. Les heures normales d'ouverture reprendront le lundi 4 janvier 2021.

Adoptée.

2020-RAG-6270

**RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier, M. Paul Richard et Mme Angèle Lacaille ainsi que tous les conseillers et la mairesse de la moyenne 2020 de l'indice des prix à la consommation fédérale et provinciale..

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2021.

Adoptée.

2020-RAG-6271

**PAIEMENT ENTENTE CROIX ROUGE**

Il est proposé par la conseillère Kim Bernatchez et unanimement résolu de faire le paiement comme convenu à notre entente au montant de 170 \$.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2020-RAG-6272

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À QUÉBEC MUNICIPAL**

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement à Québec Municipal au montant de 170.82 \$ taxes incluses.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2020-RAG-6273

**RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À MODELLIUM**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec Modellium (Accel) au montant de 741.59 \$ taxes incluses. Ce montant inclus aussi notre logiciel d'alerte.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Demande de fonds au fédéral pour installation de la fibre partout à Bois-Franc**

La mairesse mentionne qu'elle avait fait ajoutée ce point afin de faire une demande pour obtenir les fonds pour que Bell puisse brancher toute la municipalité de Bois-Franc sur la fibre optique. Finalement, après discussion avec les bonnes personnes sur ce sujet, nous n'avons pas à faire de demande de financement puisque le financement du Gouvernement pour la fibre optique est donné seulement aux compagnies qui peuvent faire l'installation de celle-ci et ce doit être une compagnie connue afin que le Gouvernement la considère. Comme nous avons déjà appuyé Picanoc dans sa demande de financement pour la fibre optique et que Bell va déjà de l'avant avec les demandes de fonds, nous n'avons pas à prendre de résolution dans ce dossier.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Vœux des fêtes**

La directrice présente au conseil les vœux des fêtes qu'elle a préparées pour les citoyens et les autres maires. Le conseil approuve le document et est d'accord pour qu'il soit envoyé tel quel.

2020-RAG-6274

#### **COLLECTE DE COMPOST – ACCEPTATION DES FRAIS POUR ÉTUDES DE REGROUPEMENT**

CONSIDÉRANT QUE nous devons commencer la collecte de compost d'ici le mois de mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE le fait de se regrouper pour la collecte de déchets et recyclage nous a fait économiser beaucoup d'argent et que dans ce cas, il serait probablement aussi gagnant de se regrouper pour la collecte de compost;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Solinov a déjà fait notre étude pour le premier regroupement et que puisqu'ils ont déjà toutes les données nécessaires, ce sera plus facile pour eux et donc moins dispendieux de faire affaire avec eux pour l'étude et l'appel d'offres pour la collecte de compost;

CONSIDÉRANT QUE ce genre d'appel d'offres est très compliqué puisqu'il regroupe plusieurs municipalités et que nous n'avons pas l'expertise pour faire ce genre de document;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'accepter de payer notre part de la facture pour que Solinov nous prépare un appel d'offres regrouper.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2020-RAG-6275

### **CAMP DE JOUR – FONDATION LE TERRIER**

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour de la Fondation Le terrier est très utile pour nos petites municipalités qui ne peuvent se permettre de faire un camp de jour chacun de notre côté;

CONSIDÉRANT QUE Michèle St-Amour, responsable du camp de jour, nous a rencontré en mode virtuel à plusieurs reprises afin de nous présenter différentes solutions pour garder le camp de jour actif puisque présentement, le camp est toujours en déficit et ne peut fonctionner ainsi;

CONSIDÉRANT QUE si nous n'embarquons pas dans l'entente, les parents n'auront aucun rabais et devront déboursier un montant de 36 \$ par jour pour y inscrire leurs enfants;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'offrir des services accessibles afin d'attirer les familles à s'installées dans nos municipalités;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la municipalité soit participante à l'entente proposée par la Fondation Le Terrier et que le scénario accepté par le conseil de Bois-Franc est le scénario deux (2). De plus, il est important qu'il soit précisé dans l'entente qu'aucun paiement ne sera effectué tant que la Fondation ne pourra confirmer qu'il y aura bien un camp de jour.

Adoptée.

2020-RAG-6276

### **TAXES MUNICIPALES DU 463, ROUTE 105 – DÉCISION À PRENDRE AVANT LE TRANSFERT**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris la décision ultérieurement de prendre possession de l'immeuble situé au 463, Route 105 suite à un jugement de démolition;

CONSIDÉRANT QUE pour faire le transfert de l'immeuble, le solde des taxes doit être à zéro;

CONSIDÉRANT QUE si nous attendons que le propriétaire actuel puisse rembourser toutes les taxes dues, le dossier risque de trainer encore très longtemps et ce n'est pas ce que le conseil veut;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'annuler les taxes municipales dues afin de



pouvoir procéder au transfert et une facture pour tous les frais sera envoyée par la suite au propriétaire actuel pour que celui-ci puisse prendre une entente de paiement avec la municipalité.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Résolution d'adoption du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC**

La directrice présente au conseil une résolution adoptée et envoyée par la MRC pour informations. C'est la résolution adoptant le règlement 2020-350 « Édifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération ».

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Accusé réception de notre résolution**

La directrice générale présente au conseil une lettre reçue du cabinet du ministre du Tourisme confirmant la réception de notre résolution sur les atteintes aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Résolution de TROVEPO**

La directrice présente une communication de La Table ronde des O.V.E.P. de l'Outaouais inc. mentionnant que ceux-ci ont appuyé la mise en place du Plan d'urgence climatique de la DUC.

2020-RAG-6277

#### **RAPPORT DE LA MAIRESSE**

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a complété son rapport de la mairesse, que tous les conseillers en ont fait la lecture et que ceux-ci sont d'accord avec le rapport tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de demander à la directrice de faire l'envoi par la poste du rapport de la mairesse à tous les domiciles et commerces de la municipalité et d'y inclure les vœux des fêtes en même temps.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Patinoire**

La conseillère Sylvie Lévesque s'informe concernant la patinoire, car celle-ci a eu des demandes à savoir si la patinoire serait ouverte cette année malgré la COVID-19. La directrice mentionne qu'effectivement, elle sera ouverte, mais il faudra bien sûr respecter les règles sanitaires émises par le Gouvernement du Québec et le chalet des loisirs sera limité sur le nombre de personnes à l'intérieur en même temps.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Abri de type « Tempo »**

La conseillère Michelle Payette mentionne qu'elle a reçu une plainte d'une citoyenne. La voisine de celle-ci a installée un abri de type « Tempo » juste devant sa maison et comme le terrain lui appartient et que nous n'avons aucune réglementation concernant ce type d'abri, nous ne pouvons pas exiger que l'abri soit retiré. La directrice va demander aux autres municipalités pour des modèles de règlements concernant ce genre d'abri et en début d'année, nous reviendrons sur ce sujet et verrons à adopter un règlement limitant ce genre de choses.

2020-RAG-6278

### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS D'INVESTIR SUR LA ROUTE 105, PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LE TRONÇON TRAVERSANT LA MUNICIPALITÉ DE BOIS-FRANC**

CONSIDÉRANT QUE la Route 105 est très endommagée à plusieurs endroits;

CONSIDÉRANT QU'à certains endroits il en va de la sécurité des usagers puisqu'il y a des trous tellement gros qu'ils peuvent causer des accidents suite à une crevaison ou une perte de contrôle;

CONSIDÉRANT QUE le fait de « boucher » les trous ne fonctionne pas et que ceux-ci reviennent en très peu de temps;

CONSIDÉRANT QUE la partie nord de la municipalité de Bois-Franc est tellement endommagée que même la déneigeuse ne peut pas faire un travail adéquat, car la route est pleine de crevasses;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la municipalité de Bois-Franc demande au ministère des Transports d'inclure dans son prochain budget la réparation de la Route 105, plus particulièrement le tronçon qui traverse la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2020-RAG-6279

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale